



Je suis séparé de mon marie et il a payé un détective pour nous suivre

Par **Mariekevin**, le **20/12/2018 à 15:55**

Bonjour

je suis séparé de mon marie et je un copain, quelqu'un anonyme il a fait un message à mon marie en disante que mon copain il a parlé que il va essayer de faire du mal à ma fille (rien est vrai on habite pas ensemble et mon copain il adore mes enfants) et mon marie il a payé un detective particulier pour nous suivre!!

Je voudrai savoir si il a droits du faire ca ???

Merci

Par **Visiteur**, le **20/12/2018 à 16:48**

Bonjour

Il faut faire de la divination pour comprendre votre texte.

Etes vous certaine de la raison de cette surveillance ?

Etes vous en procédure de divorce actuellement ?

Par **chatoon**, le **25/12/2018 à 06:52**

Bonjour,

Il ne me semble pas qu'un simple détective privé ait le droit de vous prendre en fillature.

Chacun a le droit au respect dû à sa vie privée, selon l'article 9 du Code civil.

Si la fillature est faite de façon manifestement indiscrete de sorte qu'elle soit découverte, cela s'apparente même à du harcèlement moral prévu et réprimé par l'article 222-33-2-2 du Code pénal, la persistance d'une fillature pouvant caractériser la répétition exigée pour la répression de cette infraction.

Par **youris**, le **25/12/2018 à 22:39**

bonjour,

pour votre information, tant que vous êtes mariés, le devoir de fidélité demeure.

vosre message est effectivement difficilement compréhensible.
salutations